



RANDO DE VASSIVIERE

Samedi 10 Février 2024

Le Vassivière Club Tout Terrain a le plaisir de vous proposer la Rando de Vassivière 2024, randonnée quad, moto ouverte à tous, licenciés ou non, afin de passer une journée de convivialité dans notre belle région.

RÈGLEMENT DE LA RANDO DE VASSIVIERE

Horaires

Vendredi 9 Février 2024 :

16h à 20h : Contrôles administratif à la base du VCTT

Samedi 10 Février 2024 :

7h à 8h: Contrôles administratif à la base du VCTT

8h : Briefing OBLIGATOIRE + Remise des GPS

9h30 : Départ de la 1ère boucle d'environ 120 km (café + croissant). Station essence sur la boucle

12h : Retour à ROYERE

12 h à 15h00 : Repas Burger-Frites / Dessert (**repas compris**)

14h: Départ de la 2ème boucle d'environ 60 kms (plus technique)

15h Fermeture de la boucle

20h Repas: Entrecôte – pommes de terre grenaille/ Dessert (**repas en supplément**)

Tarif:

Adhésion au club + inscription pilote + repas du samedi midi + location GPS: **100 €**

Accompagnateur Rando + repas du samedi midi : **50 €**

Repas du soir: **18 €**

Repas supplémentaire du samedi midi: **12 €**

DÉPART :

Un autocollant avec un numéro vous sera fourni lors du contrôle administratif ; il ne déterminera pas l'ordre de départ.

Départ libre 5 par 5 toutes les 2 minutes

PARKING :

Obligatoire (pour voitures et remorques) : Zone Artisanale (suivre fléchage)

CARBURANT :

Station-service 24h/24 : sortie de Royère de Vassivière, direction le Lac de Vassivière

STATION DE LAVAGE :

Route de Saint Marc à Loubaud, en face de la gendarmerie

Conditions générales

Article 1 : La RANDO DE VASSIVIERE est une randonnée, il ne s'agit pas d'une compétition, il n'y a ni classement, ni chronométrage

Article 2 : Les véhicules doivent être homologués, immatriculé, assuré, en bon état de fonctionnement et conformes à la réglementation en vigueur

Article 3 : Vous devez impérativement respecter le code de la route, les autres usagers (autres participants, randonneurs, riverains, etc...), l'environnement, tant sur les chemins et sur les aires de stationnement (tapis environnemental) et toutes les consignes des organisateurs. La randonnée n'est pas prioritaire sur les routes ouvertes à la circulation

Article 4 : L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant dont le comportement serait jugé dangereux pour les autres et/ou pour la pérennité de la randonnée

Article 5 : Le parcours de la randonnée est autorisé **uniquement pour le samedi 10 Février 2024**. Toute personne empruntant ce parcours un autre jour, le fait sous sa seule responsabilité et s'expose à d'éventuelle poursuite judiciaire de la part de la mairie des communes traversées ainsi que des propriétaires des terrains privés

Article 6 : Chaque participant reconnaît de pas pouvoir exercer à l'encontre du Vassivière Club Tout Terrain, des maires des communes traversées ou des propriétaires des terrains traversés et des chemins empruntés, aucun recours ou action à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à la participation de la RANDO DE VASSIVIERE le samedi 10 Février 2024. Le Vassivière Club Tout Terrain décline toutes responsabilités en cas d'accident, casse, perte ou vol ; Chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile

Article 7 : L'utilisation du GPS personnel strictement interdit

Article 8 : Pour le contrôle administratif, chaque randonneur devra présenter : permis de conduire, attestation d'assurance en cours de validité et carte grise du véhicule, chèque caution GPS

Article 9 : La RANDO DE VASSIVIERE est limitée à 200 véhicules

Article 10 : Le suivi du circuit se fera par GPS

La date limite d'inscription est fixée au Lundi 1 Février 2024 OU avant si le nombre maximum d'inscrits est atteint.

L'inscription est disponible via le site engage sport ou notre site internet

HÉBERGEMENTS :

- * Gîtes communaux Royère de Vassivière : 06.20.54.70.38
- * Le domaine des Charmilles – Gîte Puy des Bruges : 06.11.78.04.47
- * Les plateaux Limousins : 05.55.64.70.53
- * Réseau Lac : 09.83.76.48.48
- * Bistro du Lac : 05.87.54.00.24
- * Cimm Immobilier : 06.23.11.25.98
- * Les chambres du Lac : 06.17.36.94.83
- * Gîtes Nergout : 06.33.94.76.05
- * Hôtel la Caravelle : 05.55.57.06.75
- * Lac de Vassivière – Auphelle : 05.55.69.76.70
- * Le château de Gioux- St Pierre Bellevue : 07.71.83.03.04
- * la ferme de vassiviere :05.55.64.71.90

**Tout randonneur ne respectant pas la réglementation du code de la route et les passages balises de la Rando sera immédiatement exclu de la Rando.
MERCİ DE NE RIEN LAISSER TRAÎNER, DÉCHETS, BIDONS ET AUTRES POUBELLES.**